

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 décembre 2020

#### OBJET :

**Autorisations budgétaires par anticipation  
en section d'investissement**

**Rapporteur : M. LAURENT**

Délibération n°3

#### EXPOSE DES MOTIFS

Les dépenses d'investissement ne peuvent être réalisées, en principe, qu'après le vote effectif du budget primitif. Pour permettre aux collectivités de disposer de crédits d'investissement disponibles dès l'ouverture de l'exercice, et ainsi procéder au règlement de leurs prestataires, l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise les organes délibérants à accorder, à leur exécutif, la faculté d'engager, de liquider et de mandater, jusqu'à l'adoption du budget primitif, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le budget primitif de l'exercice 2021 sera proposé au vote de l'assemblée délibérante au mois de mars prochain. Aussi, afin d'assurer un bon fonctionnement des services municipaux, de procéder au lancement de travaux, conformément aux marchés déjà passés par la collectivité, de réduire les délais globaux de paiement et d'améliorer le taux de réalisation de la section d'investissement, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget, avant le vote du budget primitif 2021, dans la limite des crédits suivants :

Chapitre	Article	Libellé	Budget 2020 (hors RAR)	Autorisations par anticipation	Affectation
<b>20 – Immobilisations incorporelles</b>			<b>20 030,00 €</b>		
	2031	Frais d'études		3.500,00 €	- Mise en accessibilité d'un bâtiment communal
<b>21 – Immobilisations corporelles</b>			<b>412 865,09 €</b>		
	2135	Installations générales, agencements et aménagements		103.216 €	- Motorisation des volets roulants d'une école - Installation de systèmes de récupération d'eau de pluie

## **PROPOSITION**

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ouverts ci-dessus.

Il est précisé que les crédits votés seront repris au budget primitif 2021, lors de son adoption.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité et 5 abstentions (M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, MM. KATZ, CHEVARDÉ et RIFF) la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 17 décembre 2020.

**Extrait conforme**

 **Le Maire,**  
  
**Michel BREUILLE**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	27
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	3 décembre 2020
- Convocation distribuée le :	3 décembre 2020
- Affichage du compte-rendu le :	18 décembre 2020
- Affichage du procès-verbal le :	12 février 2021

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjointes.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. Gabriel HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

**POUVOIR**

- MME Caroline CREUSOT à MME Aïcha MENZRI

**ABSENT**

- M. Kamal EL JAOUHARI

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- M. Matthieu RIFF

**Pour extrait**

**Michel BREUILLE,**  
*Michel Breuille*  
**Maire**